

PROVINCE DE QUÉBEC37^e LÉGISLATURE2^e SESSION**QUÉBEC, LE 16 MAI 2006**

CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

Québec, le 16 mai 2006

Aujourd'hui, à seize heures quarante-quatre minutes, il a plu à Son Excellence le Lieutenant-gouverneur de sanctionner le projet de loi suivant:

n^o 18 Loi n^o 2 sur les crédits, 2006-2007

La sanction royale est apposée sur ce projet de loi par Son Excellence le Lieutenant-gouverneur.